

AVIS APPEL D'OFFRES

Fourniture et pose d'équipements de pompage

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Quotidien « LE SOLEIL », du 27 Décembre 2024.
2. La SAED a obtenu de la JICA des fonds, afin de financer le Projet de Production de Riz Irrigué dans la Vallée du Fleuve Sénégal, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la fourniture et pose d'équipements de pompage au niveau de la Délégation de Podor dans le cadre du PPRI.
3. La SAED sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux critères de qualifications requises pour la fourniture et pose des équipements de pompage pour les stations de pompage au niveau de la Délégation de Podor.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de la SAED au 3^e étage, bureau n° 28 à Ngallèle, RN2 Route de Rosso - Saint-Louis - Téléphone: + 221 33 938 22 00 et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à la CPM du Lundi au Jeudi de 8h 00 mn à 14h 00 mn et de 15h 00 mn à 17h 00 mn et le Vendredi de 8h 00 mn à 12h 45 mn.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
fournir les états financiers des trois (03) derniers exercices (2021, 2022, 2023) accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises;
avoir une expérience de marchés de fournitures à titre d'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années, (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024);
avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de fournitures de trois milliards de francs (3 000 000 000 F) CFA qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) années (2021, 2022, 2023);
avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : cinq cent millions de francs (500 000 000) CFA; avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins trois (03) marchés de fournitures et pose de champs photovoltaïques y compris des équipements de pompage au cours des dix (10) dernières années (2015 à

2024) avec une valeur minimale d'un milliard cinq cent soixante millions (1560 000 000) de francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet auprès de la Cellule de Passation des Marchés de la SAED, au 1er étage, bureau n° 28 à Ngallèle, RN2 Route de Rosso Saint-Louis - Téléphone: + 221 33 938 22 00;

Email : cpm.saed@gmail.com , du Lundi au Jeudi de 8h 00 mn à 14h 00 mn et de 15h 00 mn à 17h 00 mn et le Vendredi de 8h 00 mn à 12h 45 mn, contre un paiement non remboursable en espèce ou par chèque certifié établi à l'ordre de la SAED, de soixante-quinze mille (75 000) FCFA ou par virement dans le compte numéro SN0480100100114847900207, SWIFT CODE :

CADKSNDA. Le document d'Appel d'offres sera retiré directement par le soumissionnaire ou son représentant. Un exemplaire du dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement sur place.

7. Les offres devront être soumises à la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de la SAED au bureau N°28, 1er étage au plus tard le **18 Mars 2025 à 10 h 00 mn GMT**.

Les offres soumises après la date et l'heure limites de dépôt, ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des candidats ou leurs représentants, le même jour à 10 h 00 mn GMT à la salle de conférence Sidi Moctar KEITA du siège de la SAED . Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à 25 000 000 F CFA.

Cette garantie doit être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget. Elle doit rester valable pendant une durée de 28 jours à compter de la date limite de validité des offres, soit 148 jours à compter de la date limite de soumission.